

Le tarif aura de plus pour résultat, d'engager nos cultivateurs à cultiver davantage le blé-d'inde, que rien ne saurait nous empêcher de produire, si ce n'est la politique qui a prévalu depuis plusieurs années. Et non seulement les cultivateurs de la province de Québec, mais ceux du Canada en général seront portés à étendre leurs opérations agricoles et à produire surtout le blé-d'inde. Ce dont je me plains c'est que l'ancien tarif donnait aux américains le contrôle absolu de nos marchés sans exiger d'eux aucuns droits. Il est impossible de consulter l'ancien tarif canadien et celui des États-Unis, sans en venir à la conclusion que la politique américaine avait pour but de faire de notre pays un marché à sacrifice et de nous refuser la réciprocité. A l'appui de cette prétention je dirai que l'an dernier nous avons exporté aux États-Unis 6,243,033 minots d'orge frappés d'un droit de 15 centins par minot. Or, il me semble que si les américains perçoivent 15 centins par minot sur notre orge, l'on ne saurait croire qu'il est avantageux au Canada de permettre l'importation en franchise des produits américains. Tout le monde convient que le tarif américain est injuste à l'égard du Canada, et qu'il était tout simplement ridicule de ne pas exiger au moins la réciprocité. L'ex-administration a même cru pendant quelque temps qu'il était nécessaire de modifier notre tarif et l'on se rappelle que l'honorable monsieur Brown est allé aux États-Unis pour y négocier un traité de réciprocité. Dans un discours prononcé au Sénat le 22 février 1875, cet honorable monsieur s'exprimait ainsi après avoir parlé des intérêts agricoles canadiens qu'affectait le tarif américain :

“Maintenant mettons tout cela en contraste avec la grande industrie agricole qui compte un demi million de hardis travailleurs, qui n'est aucunement protégée, qui nourrit la population toute entière et contribue annuellement aux exportations pour un chiffre de 34,000,000 de piastres.”

Cet honorable monsieur admettait donc que nos intérêts agricoles étaient méconnus et qu'il était devenu nécessaire de les protéger contre la compétition de nos voisins. C'est pourquoi il en était venu à la conclusion avec ses amis politiques qu'il fallait rendre nos relations avec les États-Unis plus avantageuses. Le

M. CARON.

gouvernement actuel en adoptant la protection ne fait donc que donner suite aux vœux de ces honorables messieurs lorsqu'ils étaient au pouvoir, ce qui est aujourd'hui absolument nécessaire si nous voulons retenir au milieu de nous les vigoureux travailleurs dont parlait M. Brown, et qui avaient dû, sous l'ancien régime, désertir le pays pour aller s'établir dans la république voisine où ils trouvaient pour leurs produits et leurs industries la protection qu'on leur refusait ici. Si je ne devais consulter que les intérêts seuls de la province de Québec, je préférerais sans doute qu'il n'y eut pas de droit sur la farine et le blé, mais ce serait faire preuve d'une grande étroitesse de vue que ne pas adopter une politique financière faite de concessions mutuelles et acceptable au Canada en général. La protection accordée aux produits agricoles aura selon moi un excellent effet, au point de vue du moins de la province de Québec. Nous savons tous qu'il y a au nord de Québec, la grande vallée du lac Saint-Jean, laquelle je ne crains pas de le dire ne peut-être surpassée au Canada pour la production du blé. L'an dernier, sans avoir de communication par voies ferrées et sans posséder les avantages dont jouissent les autres parties de la province, l'on a tiré de cette vallée 10,000 minots du meilleur blé ; et depuis l'introduction du nouveau tarif nombre de familles qui avaient habité jusqu'ici les vieilles paroisses situées aux alentours de Québec se préparent à s'y rendre.

PLUSIEURS VOIX : Ecoutez, écoutez.

M. CARON : Les honorables messieurs peuvent dire écoutez, écoutez, mais je sais que quarante ou cinquante familles sont partis de mon comté ou d'ailleurs pour aller s'établir dans la vallée du lac St. Jean. Cette contrée est jugée si importante que plusieurs riches capitalistes de la cité de Québec, aidés par des subventions des municipalités et du gouvernement local de Québec, s'efforcent maintenant et réussiront à construire un chemin de fer entre cette vallée et St. Jean — distance de 150 milles — ce qui nous ouvrirait l'un des plus riches districts pour la production du blé, et servirait à alimenter Québec. — Voilà un avantage que les représentants de cette province ne sauraient déprécier.